

VISION SUR LE LAC

Printemps 2023

P. 6

ACTUALITÉS :
RETOUR SUR
LES COMMISSIONS

P. 14

ENVIRONNEMENT :
ARRIVÉE DE
L'ELECTROBAC

P. 18

PROGRAMMATION
SPORTS, LOISIRS
ET CULTURE



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Le mot du MAIRE



François Robillard
f.robillard@vsmsll.ca

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Si l'arrivée du printemps est synonyme de renouveau pour la nature, c'est aussi une saison fort stimulante pour la population marthelacquoise. Dans cette édition du Vision-sur-le-Lac, vous retrouverez plusieurs activités pour divertir toute la famille ainsi que des rappels utiles dans le cadre de vos préparatifs printaniers.

Je profite de l'occasion pour vous parler de la Grande journée des petits entrepreneurs qui se déroulera le 3 juin prochain, et qui incite les jeunes de 5 à 17 ans du Québec, à lancer leur petite entreprise d'un jour. Nous sommes heureux de participer, pour la toute première fois, à cet événement d'envergure et j'invite donc les jeunes Marthelacquois et Marthelacquoises à faire preuve de créativité et à s'inscrire dès maintenant ! Vous trouverez tous les détails sur cette journée à la page 8 du bulletin.

Aussi, les préparatifs vont bon train afin de souligner l'apport inestimable de nos bénévoles le 21 avril prochain lors de la classique Soirée hommage aux bénévoles. Je tiens d'ailleurs à remercier nos précieux bénévoles, pour leur implication et leur dévouement, qui contribuent grandement au dynamisme de notre vie communautaire.

Dans un autre ordre d'idées, en janvier dernier nous avons tenu une consultation publique au sujet du règlement de contrôle intérimaire actuellement en vigueur pour le chemin d'Oka et le centre-ville. Cet exercice nous a permis d'aller à la rencontre de la population et des commerçants du territoire afin de recueillir leurs commentaires et de nourrir la réflexion du conseil municipal quant à la vision d'aménagement et de développement de cette artère principale. Pour en apprendre davantage sur ce projet, je vous invite à consulter la page 12 du bulletin.

En terminant, avec la fonte des neiges et le retour des températures clémentes, les rues de la ville s'animeront joyeusement et fourmilleront de cyclistes, planchistes et marcheurs sur la voie publique. Je vous rappelle que la prudence au volant demeure de mise, alors assurez-vous de réduire votre vitesse et de faire preuve de vigilance dans les quartiers résidentiels.

Sur ce, je vous souhaite un agréable début de printemps et de joyeuses Pâques !

SOMMAIRE

2	MOT DU MAIRE
3	VOTRE CONSEIL
4	VIE CITOYENNE
6	ACTUALITÉS
10	RAPPELS
11	TRAVAUX PUBLICS
12	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
14	ENVIRONNEMENT
16	LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
18	PROGRAMMATION LOISIRS
22	ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
24	BIBLIOTHÈQUE
29	ORGANISMES
30	SÉCURITÉ PUBLIQUE
32	NOUS JOINDRE

Votre conseil MUNICIPAL



Priscilla Lamontagne
District 1
p.lamontagne@vsmsll.ca



Marc-André Daoust
District 5
m-a.daoust@vsmsll.ca



Claire Wallot
District 2
c.wallot@vsmsll.ca



Julie Pelletier
District 6
j.pelletier@vsmsll.ca



Line Surprenant
District 3
l.surprenant@vsmsll.ca



Alex Brisebois-Proulx
District 7
a.brisebois-proulx@vsmsll.ca



Francis Limoges
District 4
f.limoges@vsmsll.ca



Loïc Boyer
District 8
l.boyer@vsmsll.ca



DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR... **LINE SURPRENANT, CONSEILLÈRE DU DISTRICT 3**

QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉE À VOUS LANCER EN POLITIQUE MUNICIPALE ?

C'est en partie à la suite des inondations de 2019 que j'ai commencé à songer à me lancer en politique municipale, car je souhaitais soutenir et défendre les intérêts de ma communauté. En mars 2021, ma route a croisé celle de François Robillard, qui était à l'époque conseiller municipal, et c'est à ce moment qu'il m'a proposé de me joindre à son équipe pour les élections à venir. Je me sentais prête à relever de nouveaux défis, j'ai donc accepté sa proposition avec grand plaisir !

QUELLES SONT VOS PASSIONS ?

J'ai toujours été très active et j'adore pratiquer des sports de plein air, c'est sans doute ce qui explique que je sois encore en bonne santé. J'aime beaucoup la lecture, car je suis curieuse de nature et cela me permet d'apprendre continuellement de nouvelles choses. J'affectionne aussi la peinture à l'huile, même si présentement j'ai moins de temps pour m'y consacrer.

QUEL ENDROIT AIMEZ-VOUS PARTICULIÈREMENT À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC ET POURQUOI ?

J'aime beaucoup le parc Sauvé, avec ses grands arbres et la splendide vue sur le lac des Deux Montagnes. C'est un endroit calme et apaisant où j'aime passer du temps avec mes petits-enfants. Je suis aussi une fidèle cliente de chez Persil & Compagnie, qui offre une belle variété de produits faits maison. Son équipe est chaleureuse et accueillante.

AVEZ-VOUS UNE DEVISE DE VIE ?

Oui et je trouve qu'elle me représente bien : « Peu importe le chemin emprunté au cours des années, il se cache derrière chaque humain une histoire. Nous avons tous droit au respect. »

SÉANCES DU CONSEIL
HÔTEL DE VILLE | 20 H

- 12 avril
- 10 mai
- 14 juin
- 12 juillet

**LES SÉANCES SONT ÉGALEMENT DIFFUSÉES EN
DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE.**

Vie citoyenne



7 DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Après une longue pause imposée, c'est en décembre dernier qu'a eu lieu la populaire Fête des aînés, réunissant ainsi près de 250 personnes au centre communautaire ! À l'approche des fêtes de fin d'année, cet événement a permis à nos aînés de se retrouver pour partager un moment convivial en bonne compagnie, et d'assister à une performance musicale offerte par notre amie et talentueuse Claudette Dion, accompagnée de ses choristes. Dans une ambiance festive et amicale, les convives ont pu danser tout l'après-midi et déguster de savoureuses bouchées, en plus d'avoir droit à la traditionnelle visite du père Noël. Les sourires échangés tout au long de l'événement témoignaient bien du bonheur de se retrouver pour célébrer ! Merci au restaurant Farsa pour sa précieuse collaboration lors de cet événement.



11 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

La magie des Fêtes a envahi le centre communautaire lors de la deuxième édition de notre Marché de Noël, combiné à notre journée d'activités pour toute la famille ! Cette année encore, les artistes, artisans et commerçants de la région furent au rendez-vous afin de permettre à la population de découvrir le talent et le savoir-faire d'ici. Les participants ont d'ailleurs pu faire de belles découvertes et dénicher des idées de cadeaux originales grâce à la quarantaine d'exposants sur place. Les tout-petits ont également eu la chance de rencontrer le père Noël, et ses fidèles acolytes, pour lui formuler leurs demandes de cadeaux de Noël, en plus de profiter des différentes animations offertes. Nous tenons aussi à remercier l'équipe de Coq'Tail Mixologie, pour leur présence et leurs savoureux mocktails, et le restaurant Farsa, pour la délicieuse tire d'érable.

18 FÉVRIER

PETIT CARNAVAL

Suite au franc succès remporté lors de la première édition, le Petit carnaval fut de retour le 18 février dernier, au parc municipal, pour le plaisir des petits, mais aussi des grands ! Lors de cette journée hivernale, près de 1 000 personnes sont venues s'amuser et profiter des nombreuses activités proposées : musique avec DJ, jeux d'adresse, location de vélos e-fatbikes et de trottinettes des neiges, glissade, patin et parties de hockey et de soccer amicales avec le maire. Nous tenons à remercier tous nos partenaires et la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, qui ont grandement contribué au succès de ce bel événement. Merci également à vous tous, chers citoyens, pour votre bonne humeur et votre participation phénoménale à cette deuxième édition !



Priscilla Lamontagne, conseillère du district 1, avec les personnages d'Olaf et d'Elsa lors de la Matinée polaire du 29 janvier, au parc Clair-de-Lune.



Les conseillers municipaux Loïc Boyer, Marc-André Daoust et Alex Brisebois-Proulx ainsi que le maire, François Robillard, entourés de jeunes Marthelacquois et de l'équipe de Révolution FC.

JANVIER ET FÉVRIER

MATINÉES POLAIRES ET DISCO PATIN

Au grand plaisir des amateurs de patin et des tout-petits, les Matinées polaires et le Disco patin furent ajoutés à la programmation hivernale d'événements spéciaux offerts par la Ville. Afin d'aller à la rencontre des familles marthelacquoises, les Matinées polaires se sont déroulées dans les différents parcs de quartier, ce qui a permis aux participants de passer un moment en compagnie de plusieurs personnages colorés et féériques, tels qu'Elsa et Olaf, et la Belle et la Bête. Lors des soirées Disco patin, ou Disco glissade (en raison des caprices occasionnels de dame Nature), petits et grands ont pu s'amuser et se déhancher au rythme de la musique au parc municipal. Malgré quelques changements de dernière minute en raison de la météo, nous espérons que vous avez apprécié ces rendez-vous hivernaux pour toute la famille !



RETOUR SUR LES COMMISSIONS



COMMISSION EN ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DES ESPACES VERTS

Depuis la création de la Commission en environnement et mise en valeur des espaces verts, ses membres travaillent à la refonte de certaines politiques environnementales et au développement d'un programme de subvention pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables. Ayant constaté une demande de plus en plus forte de la part de ses citoyennes pour ce genre de programme, le conseil municipal a décidé d'ajouter cette subvention à l'éventail déjà offert, notamment afin d'encourager l'utilisation d'alternatives plus écologiques. Cette nouvelle subvention verra le jour au cours des prochaines semaines, restez à l'affût de nos plateformes de communication pour son lancement.

POTAGERS EN COUR AVANT

À la suite des recommandations de la Commission en environnement et mise en valeur des espaces verts, les élus municipaux ont adopté le règlement 1400-83, lors de la séance du conseil du 8 mars 2023, visant à encadrer l'aménagement de potager en cour avant. L'objectif de ce nouveau règlement est de promouvoir l'agriculture urbaine afin de tendre vers une ville toujours plus verte et respectueuse de l'environnement.

COMMISSION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Les membres de la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire travaillent présentement à la refonte complète de la Politique de la carte du citoyen et de la carte du non-résident. L'objectif principal de cette révision est d'alléger le processus d'émission et de renouvellement de la carte du citoyen en ajoutant à la liste de pièces justificatives acceptées de nouveaux documents officiels, tels que le bulletin scolaire et d'autres documents gouvernementaux. La Commission souhaite ainsi simplifier le processus administratif, autant pour les citoyens que pour les employés municipaux. Les modalités de la nouvelle politique seront partagées au cours des prochaines semaines dans nos différents outils de communication.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Commission du développement économique a tenu son premier événement le 17 octobre dernier, à la bibliothèque Laurent-Savage, afin de rencontrer les commerçants et les entrepreneurs du territoire ainsi que de recueillir leurs préoccupations et leurs attentes en lien avec l'achat local. Des suggestions fort intéressantes ont émergé des échanges, notamment la création d'un répertoire des entreprises et des services offerts sur le territoire.

APPEL À LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES MARTHELACQUOISE

Les membres de la commission ont entamé les démarches pour la mise en place d'un répertoire des entreprises et des services offerts et invite donc les commerçants et entrepreneurs du territoire à remplir le formulaire, disponible en ligne, avant le 1^{er} août prochain. Pour accéder au formulaire, balayez le code QR suivant :



entreprise@vsmsll.ca

GRANDE VENTE COMMUNAUTAIRE DU PRINTEMPS



Une formule gagnante pour le portefeuille et pour l'environnement !

La deuxième édition de notre Grande vente communautaire du printemps aura lieu le samedi 20 mai, de 9 h à 15 h, dans le stationnement du centre communautaire, situé au 99, rue de la Mairie. C'est l'occasion idéale pour désencombrer votre maison ou pour venir faire de belles trouvailles, à petit prix !

Quelques rappels pour la journée de l'événement :

- ▷ Apportez vos sacs réutilisables;
- ▷ Argent comptant seulement;
- ▷ En cas de pluie ou de mauvais temps, l'événement sera annulé. Consultez notre page Facebook pour les dernières informations entourant la tenue de l'événement.

INSCRIPTION

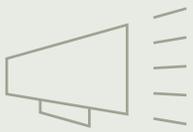
Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre emplacement !

- ▷ Coût : 10 \$ pour un espace de 10 pieds x 10 pieds
- ▷ Les espaces de vente sont exclusivement réservés aux résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et une preuve de résidence sera exigée
- ▷ Places limitées

INSCRIPTION VIA  Voilà!



450 472-7310, poste 145 | evenements@vsmsll.ca



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Tous les mois de juin depuis 2014, des milliers de jeunes à travers le Québec prennent part à la Grande journée des petits entrepreneurs afin de vivre leur première expérience d'entrepreneuriat. C'est l'occasion pour eux de lancer leur petite entreprise d'un jour et de développer leur créativité, leur sens des responsabilités et leur confiance en eux, tout ça en s'amusant !

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière de participer pour la toute première fois à cet événement d'envergure et la population sera d'ailleurs invitée à venir encourager nos jeunes lors du marché public qui aura lieu, beau temps, mauvais temps !

MARCHÉ PUBLIC

Samedi 3 juin, de 10 h à 15 h

Stationnement du centre communautaire
99, rue de la Mairie

INSCRIPTION EN COURS

Votre enfant est âgé entre 5 et 17 ans et aimerait mettre de l'avant sa créativité ou son esprit entrepreneurial en lançant sa petite entreprise d'un jour ? Inscrivez-le sans tarder à cet événement à la fois enrichissant et amusant !
Les places sont limitées.

 INSCRIPTION AU
WWW.PETITSENTREPRENEURS.CA



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

10^e

CONSTRUCTION SEWING PAINTING BAKING

INSCRIPTIONS AU
PETITS ENTREPRENEURS.CA

3 juin 2023

Partout au Québec 5 à 17 ans

Une expérience entrepreneuriale festive

ARTISTES RECHERCHÉS : TALENTS DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC ET DES ENVIRONS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

ARTS VISUELS

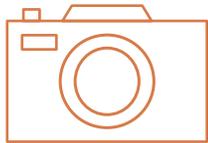
Nous sommes continuellement à la recherche d'artistes en arts visuels pour prendre part à nos expositions rotatives en présentant leurs œuvres dans le hall d'entrée du centre communautaire. Contactez-nous pour soumettre votre candidature ou pour obtenir de plus amples détails.

ARTS DE LA SCÈNE

Avis aux talents locaux : nous sommes à la recherche d'artistes de tous genres pour participer aux événements de la Ville. Vous êtes chanteur, musicien, humoriste, animateur, danseur ou avez un talent quelconque ? Soumettez votre dossier dès maintenant !



450 472-7310, poste 145 | evenements@vsmsll.ca



CONCOURS PHOTO : CALENDRIER MUNICIPAL 2024

Les Cieux De Sainte-Marthe-Sur-Le-Lac

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire mettre le talent de ses citoyens en valeur dans son prochain calendrier. Amateurs de photographie, envoyez-nous votre plus beau cliché pour avoir la chance qu'il soit sélectionné et affiché dans cet outil prisé !

THÉMATIQUE

Au fil des années et à travers les différentes thématiques explorées pour le calendrier municipal, s'il y a bien un type de photographie qui se démarque et nous séduit à tous les coups, ce sont les photos mettant de l'avant les paysages marthelacquois et la beauté unique du ciel. La thématique « Les cieux de Sainte-Marthe-sur-le-Lac » s'est donc imposée d'elle-même pour le calendrier 2024, afin de démontrer la richesse naturelle du territoire, mais également les splendides ciels qu'on y retrouve. Les images soumises peuvent inclure la nature, la faune ou des personnes, tant que l'élément principal demeure le ciel. C'est donc le moment de laisser libre cours à votre imagination et de nous émerveiller avec vos plus beaux clichés de couchers de soleil, d'arcs-en-ciel ou encore des premiers rayons du soleil à l'aube !

CRITÈRES D'ENVOI

Envoyez vos photos en format JPEG, dans la plus haute résolution possible (minimum de 1 Mo), à l'adresse communications@vsmsll.ca. Veuillez également indiquer votre nom complet, ainsi qu'une brève description du moment ou de l'endroit où la photo a été capturée. Dans le cas de fichiers trop volumineux, l'envoi des photos peut également se faire via [WeTransfer.com](https://www.wetransfer.com), afin de préserver la qualité des images.



Rappels



ABRI TEMPORAIRE



Vous avez un abri temporaire pour votre automobile ? Nous vous rappelons que ceux-ci sont autorisés chaque année, du 15 octobre au 15 avril, date à laquelle ils devront être retirés.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

En novembre 2022, le conseil municipal a adopté le Règlement 1400-82 afin de modifier les dispositions relatives aux abris temporaires hivernaux. Ceux-ci sont dorénavant autorisés dans toutes les cours et marges, et doivent respecter une distance de 1,5 mètre de la limite du pavage de la voie publique et d'une bordure de béton, ou être érigés à une distance de 1 mètre de la limite intérieure du trottoir. **Des inspections auront lieu, assurez-vous que votre abri temporaire respecte la nouvelle réglementation en vigueur.**

[vsmsll.ca](#) ▷ Règlements municipaux ▷ Abri d'auto temporaire

VENTES-DÉBARRAS

Les ventes-débarras seront autorisées sur tout le territoire les 20, 21 et 22 mai prochains, entre 9 h et 17 h. Ce sera l'occasion de faire le ménage du garage et de procéder à la vente d'objets usagés durant ces trois journées printanières. En cas de pluie, les ventes-débarras seront remises à la fin de semaine suivante.

AUCUN PERMIS NI AUCUNE INSCRIPTION NE SONT NÉCESSAIRES.

[vsmsll.ca](#) ▷ Règlements municipaux ▷ ventes-débarras

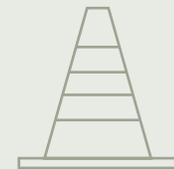
UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Le programme Une naissance, deux arbres est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Les familles admissibles recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'elles devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans un espace vert du territoire. Les parents et enfants seront également conviés à une cérémonie de remise des certificats en compagnie des élus municipaux au courant du mois d'octobre. Dans la semaine suivant la cérémonie, les arbres seront directement livrés à toutes les familles participantes.

Vous avez jusqu'au 4 août pour inscrire votre enfant au programme pour l'année 2023. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sous l'onglet Subventions environnementales de notre site Web et le faire parvenir à l'adresse subventions@vsmsll.ca avec toutes les pièces justificatives exigées.



[vsmsll.ca](#) ▷ Services municipaux ▷ Environnement ▷ Subventions environnementales



RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DE PRINTEMPS

Les opérations de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc débuteront à la mi-avril et s'échelonnent sur une période de 5 à 6 semaines. Ces travaux de nettoyage du réseau de distribution d'eau potable sont nécessaires pour éliminer les dépôts accumulés sur les parois et contribuer au bon maintien des conduites. Ainsi, par l'augmentation de la vitesse et du débit de l'eau dans les différents tronçons du réseau d'aqueduc grâce à la manipulation stratégique des bornes d'incendie et des vannes, les opérateurs évacueront les dépôts de minéraux des conduites.

Tous les détails concernant les précautions à prendre durant le rinçage ainsi qu'une carte présentant l'avancement des travaux seront disponibles dans la section Actualités de notre site Web. Un rappel du début des travaux sera également publié sur nos différentes plateformes de communication.

EAU TROUBLE OU COLORÉE

Ces opérations peuvent occasionner certains changements au niveau de l'eau, pendant et à la suite du rinçage : baisse de pression, coloration rougeâtre, eau brouillée et présence de particules colorées. Cette détérioration momentanée des qualités esthétiques de l'eau n'affecte en rien sa salubrité et l'eau demeure potable et sans risque pour la santé. Pour remédier à la situation, laissez simplement couler l'eau froide durant quelques minutes pour qu'elle redevienne limpide.

RÉPARATION DE TERRAIN

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement ou de dégagement d'une borne-fontaine, vous devez en aviser le Service des travaux publics et hygiène du milieu **avant le 1^{er} mai** en transmettant des photographies des dommages à info.travauxpublics@vsmll.ca. Pour plus d'information, téléphonez au 450 472-7310, poste 111.

COUPE DE BORDURE DE BÉTON

Les coupes de bordure sont effectuées une fois par année, au courant de l'été, et les demandes doivent respecter la réglementation d'urbanisme en vigueur. **Cette année, la date limite pour déposer une demande est le 5 juin 2023, à 16 h.** Toutes les demandes reçues après cette date seront traitées l'année prochaine et aucune exception ne pourra être accordée. Veuillez noter qu'un délai de quatre à huit semaines est à prévoir pour la coupe de bordure, assurez-vous de planifier vos travaux d'asphaltage en conséquence.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour les coupes de 4 mètres et moins, un montant minimal de 140 \$ est exigé lors de la demande.

Les tarifs pour la coupe de bordure de rue comprennent les coûts des travaux*, calculés pour chaque mètre linéaire ou partie de mètre linéaire arrondie au mètre près (inférieur ou supérieur), et sont établis comme suit :

Coupe	Acompte	Taux (mètre linéaire)	Coût total
4 mètres et moins	140 \$	---	140 \$
5 mètres	140 \$	35 \$	175 \$
6 mètres	140 \$	35 \$	210 \$
7 mètres	140 \$	35 \$	245 \$
8 mètres	140 \$	35 \$	280 \$
9 mètres max.	140 \$	35 \$	315 \$

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?

Présentez-vous au garage municipal avant le 5 juin 2023 pour acquitter les frais, en argent ou par débit, avec une copie du plan de votre certificat de localisation, sur lequel vous aurez dessiné votre entrée charretière actuelle et celle que vous désirez obtenir. Par la suite, un membre de l'équipe des Services techniques et ingénierie communiquera avec vous pour vous informer des prochaines étapes et, s'il y a lieu, la Ville vous fera parvenir une facture finale une fois les travaux complétés.

* Coûts des travaux réalisés par l'entrepreneur de la Ville, ainsi que les frais de gestion, de coordination et d'inspection de la Ville.

Aménagement du territoire

RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE POUR LE CHEMIN D'OKA ET LE CENTRE-VILLE

Lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2022, le conseil municipal a déposé un projet de règlement de contrôle intérimaire, qui se traduit par le gel de tout projet de développement résidentiel pour le chemin d'Oka et le centre-ville, à l'exception de ceux déjà mis en chantier. Ce règlement s'applique au chemin d'Oka et au centre-ville, ce dernier étant constitué de l'intersection du chemin d'Oka, du boulevard des Promenades et de la rue Louise. Les élus souhaitent ainsi poursuivre leur réflexion, amorcée au cours de la première année de leur mandat, quant au développement et à l'aménagement de cette artère principale du territoire. Le conseil désire se doter d'une vision stratégique à long terme afin de créer un noyau central attractif et dynamique et de favoriser l'activité commerciale dans ce secteur. Cet exercice, jumelé à la refonte du Plan d'urbanisme et de l'ensemble des règlements d'urbanisme, permettra notamment de mieux encadrer les futurs projets de développement pour ces deux zones.



UN CHANGEMENT DE VISION S'IMPOSE

En janvier 2022 entré en vigueur le nouveau schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Deux-Montagnes, comportant l'identification de nouveaux enjeux devant être pris en compte par la Ville dans l'élaboration de sa vision du développement du territoire. Un nouveau courant de développement résidentiel est apparu dans les dernières années, avec des résultats qui ne cadrent pas avec la vision souhaitée pour cette zone centrale de la ville et qui font craindre pour l'activité commerciale sur le chemin d'Oka. Autrefois un secteur essentiellement commercial, les terrains qui le bordent ont fait l'objet d'une réappropriation à des fins résidentielles de plus forte densité dans les dernières années. « La réglementation actuelle ne concorde pas avec notre vision pour ce secteur de la ville et nous devons agir sans tarder, autrement on va se retrouver avec un chemin d'Oka dénaturé et peu attractif », mentionne le maire, François Robillard.

CONSULTATION PUBLIQUE

Le 17 janvier dernier, les commerçants et la population ont été conviés à une assemblée publique de consultation afin d'en apprendre davantage sur le règlement de contrôle intérimaire en vigueur ainsi que sur la vision du conseil. Le maire a alors expliqué l'objectif de cette démarche, qui consiste à doter la Ville d'une vision de développement claire, notamment afin de revigorer le centre-ville et de mieux soutenir l'économie locale. Les citoyens présents ont également pu poser leurs questions aux membres du conseil et aborder certains enjeux.



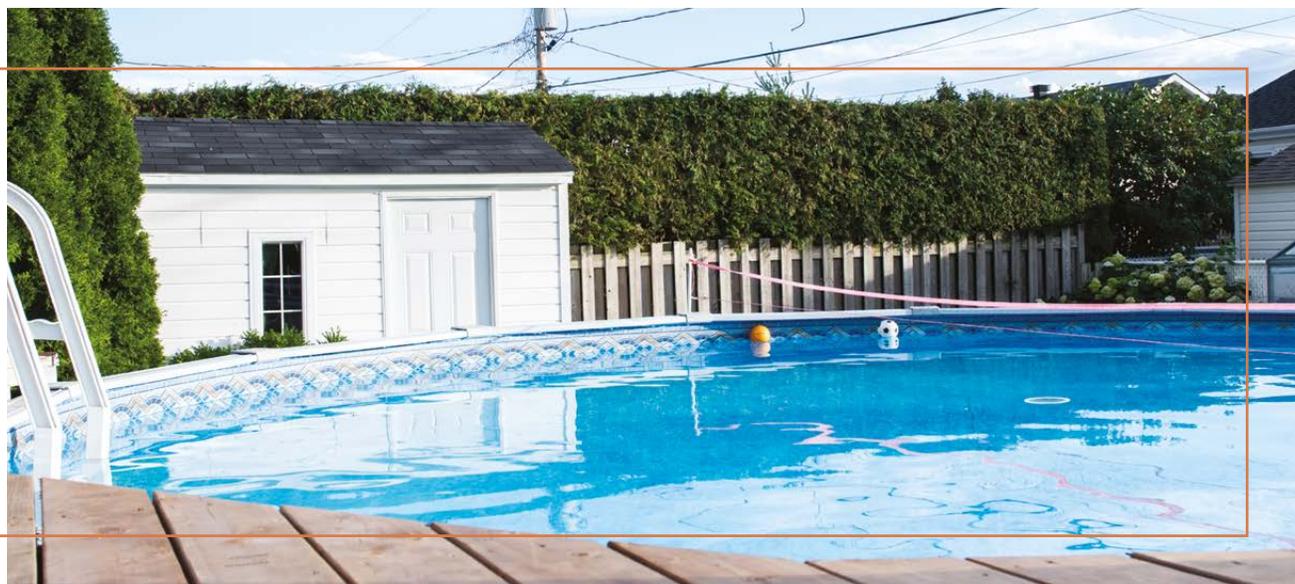
PERMIS EN LIGNE



Vous prévoyez profiter du retour du beau temps pour effectuer certains travaux d'aménagement dans votre cour ? Complétez votre demande en ligne et obtenez votre permis en seulement quelques clics avec la plateforme Voilà!.

PERMIS DISPONIBLES EN LIGNE :

- ▷ Arrosage de nouvelle pelouse - **gratuit**
- ▷ Clôture et muret - **25 \$**
- ▷ Coupe d'arbre - **10 \$**
- ▷ Piscine creusée ou semi-creusée - **50 \$**
- ▷ Piscine hors terre ou spa - **25 \$**



COMMENT OBTENIR UN PERMIS ?

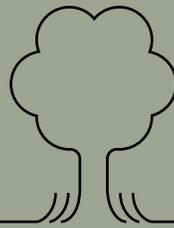
- 1 Connectez-vous à votre **Dossier citoyen**
- 2 Sélectionnez l'onglet **Demandes en ligne**
- 3 Cliquez sur le bouton **Permis**
- 4 Choisissez le type de permis
- 5 Entrez les informations requises

Un courriel de confirmation vous sera envoyé, lorsque la demande aura été reçue.

Notez que toutes les autres demandes de permis de construction, de certification d'autorisation ou de certificat d'occupation doivent être faites en personne, au comptoir du Service de l'aménagement du territoire et du développement durable, ou par courriel. Tous les documents nécessaires doivent être remplis et joints à la demande.



450 472-7310, poste 120 | urbanisme@vsmsll.ca



DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOS PETITS APPAREILS ÉLECTRONIQUES!

La Ville vient d'ajouter un nouvel outil d'importance à son panier de services environnementaux avec l'acquisition d'un Electrobac. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un bac dans lequel vous pouvez déposer vos petits appareils électroniques dont vous souhaitez vous départir afin qu'ils soient recyclés de manière responsable. Il s'agit d'une option fort intéressante tant sur le plan pratique qu'environnemental, en offrant à la population un accès libre-service de proximité tout en détournant des appareils polluants des sites d'enfouissement.

L'Electrobac a été installé dans le hall d'entrée du centre communautaire et est accessible durant les heures d'ouverture de la bâtisse.

On peut déposer dans l'Electrobac les articles suivants :

- ▷ Chargeurs et câbles (écouteurs, casque d'écoute, souris d'ordinateur, etc.)
- ▷ Petits électroniques (téléphones portables, appareils photo, lecteurs MP3, tablettes, liseuses, etc.)
- ▷ Périphériques (cartes mémoire, clé USB, modem, routeur, etc.)
- ▷ Cartouches d'encre

On ne peut toutefois pas y déposer les matières suivantes : ampoules, piles, CD, DVD, cassettes VHS.

L'entreprise Electrobac certifie que vos appareils électroniques seront remis à neuf ou recyclés par des recycleurs approuvés par le Bureau de la qualification des recycleurs. Vos données (photos, vidéos et toutes les informations) seront quant à elles irréversiblement détruites.



CENTRE COMMUNAUTAIRE :
99, rue de la Mairie

HORAIRE :
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h
Samedi et dimanche : 11 h à 16 h

LE CÈDRE, ÇA SE RECYCLE !

La Ville est fière de s'associer avec Arbressence, une entreprise régionale qui offre un service de collecte gratuit pour les retailles et petites branches de cèdre, afin de les revaloriser à 100 %. Au lieu de prendre le chemin des sites de compostage, les retailles sont récupérées et transformées pour produire de l'huile essentielle de cèdre pure à 100 % et du paillis de cèdre sans agent chimique, ni colorant. Le service de collecte est offert seulement du 1^{er} mai au 31 octobre 2023. Pour réserver une collecte, vous devez téléphoner au 450 434-7512 ou remplir le formulaire en ligne au www.arbressence.ca.

CORVÉE DE NETTOYAGE • JOUR DE LA TERRE

VENEZ FAIRE UNE BONNE ACTION POUR LA PLANÈTE ET POUR VOTRE VILLE !

À l'occasion du Jour de la Terre, la population est invitée à se joindre aux élus municipaux le **dimanche 23 avril, de 9 h 30 à 12 h**, pour une corvée printanière de nettoyage du territoire. L'année dernière, la vingtaine de participants ont permis de nettoyer le parc Félix-Leclerc et le parc Clair-de-Lune ainsi que les abords de la piste cyclable La Vagabonde. Les détails exacts de l'événement et les points de rencontre seront partagés au cours des prochaines semaines, surveillez nos différents outils de communication.



DÉFI PISSENLITS

Pour une deuxième année consécutive, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière de se joindre au Défi pissenlits lancé par Miel & Co. Cette initiative, fondée par deux apiculteurs de la région de Portneuf, a pour objectif de sensibiliser la population à l'apport vital des abeilles et des insectes pollinisateurs. Ainsi, durant le mois de mai, les citoyens sont invités à laisser pousser leur gazon et à ne pas arracher les pissenlits afin de permettre aux insectes pollinisateurs de profiter de cette riche source de pollen et de nectar. Grâce à ce geste bien simple, les abeilles pourront bénéficier des premières fleurs du printemps et reprendre des forces en vue de la saison de pollinisation. Tous les détails de cette initiative seront diffusés au cours des prochaines semaines sur nos plateformes de communication.



Loisirs, culture et vie communautaire



CAMP DE JOUR D'ÉTÉ

Un été de pur plaisir attend vos enfants grâce à l'équipe de L'Air en Fête ! Cette entreprise spécialisée dans la gestion de camps de jour municipaux offrira le camp du 26 juin au 18 août aux enfants âgés de 5* à 12 ans.

HORAIRE

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h

SERVICE DE GARDE

Lundi au vendredi :
6 h 30 à 8 h 30 et 16 h à 18 h

COÛT

106 \$ /semaine, incluant le service de garde

INSCRIPTION

À partir du 11 avril, dès 9 h
Places limitées, offertes aux résidents seulement

COMMENT S'INSCRIRE

Inscription en ligne uniquement au www.airenfete.com, dans la section Camps de jour.

La carte du citoyen doit être valide au moment de l'inscription.

SOIRÉE D'INFORMATION

L'Air en Fête organisera une soirée d'information virtuelle le 14 juin, à 19 h, pour les parents des enfants inscrits.

Pour obtenir toutes les informations sur le camp d'été, consultez le www.airenfete.com. Les détails sont également disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Loisirs, culture et vie communautaire.



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de permettre à tous les enfants, sans égard à leur capacité ou situation de handicap, de s'épanouir dans une vie de groupe, L'Air en Fête offre un programme d'accompagnement aux enfants handicapés ou ayant des besoins particuliers nécessitant de l'assistance. Pour tous les détails concernant le programme ou pour les modalités d'inscription, visitez le www.airenfete.com.

*L'enfant doit avoir atteint l'âge de 5 ans au 30 septembre 2022 ou avant pour être en mesure de participer au camp de jour.

NOUVEAUTÉ : LOCATION DE TERRAIN DE BADMINTON



Les amateurs de badminton seront heureux d'apprendre qu'à partir du 25 avril, il sera possible de réserver des terrains pour la pratique de badminton libre !

- ▷ Coût : 8 \$* par terrain (pour une heure).
- ▷ La carte du citoyen doit être valide au moment de la réservation.
- ▷ Le reçu électronique de la transaction devra être présenté au surveillant sur place en guise de preuve de réservation.
- ▷ Seules les espadrilles avec semelle non marquante sont acceptées.
- ▷ Raquettes et volants non inclus.

* Une seule personne par terrain doit payer les frais de location.



BADMINTON FAMILIAL

Les mardis, de 18 h 30 à 19 h 30 (3 terrains)
Les mardis, de 19 h 30 à 20 h 30 (3 terrains)

ÉCOLE HORIZON-DU-LAC

3102, rue de l'Église

BADMINTON ADULTE

Les mercredis, de 20 h 15 à 21 h 15 (6 terrains)
Les mercredis, de 21 h 15 à 22 h 15 (6 terrains)

ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE

2919, boulevard des Promenades

Programmation



SPORTS, LOISIRS ET CULTURE PRINTEMPS 2023



CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR

La carte accompagnement loisir permet à la personne en situation de handicap ainsi qu'à son accompagnateur d'avoir accès à différentes activités de loisir et de sport offertes à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et ce, tout à fait gratuitement !

Pour voir la liste des organisations qui sont partenaires, consultez le www.carteloisir.ca.



SPÉCIALISTES RECHERCHÉS !

Afin de bonifier et de diversifier notre offre d'activités de loisirs, nous sommes constamment à la recherche de spécialistes désirant partager leur passion avec la population. Amateurs de tai-chi, de dessin, de cuisine, d'arts visuels ou de quelque activité de mise en forme, sportive ou culturelle, soumettez-nous votre candidature !

 450 472-7310, poste 176 | c.guillemette@vsmsll.ca

INSCRIPTION DU 3 AU 16 AVRIL

Résidents : à compter du 3 avril, à 8 h 30

Non-résidents : à compter du 10 avril, à 8 h 30

Début de la session : semaine du 24 avril

Pour consulter la description détaillée des cours et des ateliers, connectez-vous à la plateforme VOILÀ!, dans la section LOISIRS.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne : via la plateforme  Voilà!

En personne : au centre communautaire situé au 99, rue de la Mairie

HORAIRE :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En ligne : carte de crédit seulement

En personne : argent comptant, carte de crédit et paiement direct

CARTE DU CITOYEN ET DU NON-RÉSIDENT

Afin de pouvoir s'inscrire aux activités, il est nécessaire d'avoir une carte du citoyen valide au moment de l'inscription. Cette carte est gratuite pour tous les résidents.

Les non-résidents doivent se procurer une carte de non-résident au coût annuel de 40 \$.

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille qui résident à la même adresse ou lorsqu'une même personne s'inscrit à plus d'une activité, une tarification à rabais s'applique. Celle-ci est offerte pour les activités s'adressant aux enfants résidents uniquement. Pour plus de détails, consultez notre site Web dans la section loisirs et culture.

Pour connaître toutes les modalités d'inscription :

vsmsll.ca ▶ Loisirs, culture et vie communautaire ▶ Modalités d'inscription

 450 472-7310, poste 145 | loisirs@vsmsll.ca

PROGRAMMATION JEUNESSE

	ACTIVITÉ	ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT	
ACTIVITÉS SPORTIVES	CIRQUE	4-6 ANS	SAMEDI • 9 H À 10 H	8	ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE	90 \$	
	CIRQUE	7-12 ANS	SAMEDI • 10 H À 11 H 30	8	ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE	115 \$	
	CIRQUE	13-18 ANS	SAMEDI • 11 H 30 À 13 H 30	8	ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE	140 \$	
	HIP HOP 1	5-7 ANS	MERCREDI • 17 H 30 À 18 H 25	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	HIP HOP 2	8-11 ANS	MERCREDI • 18 H 40 À 19 H 35	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	HIP HOP 3	12 ANS +	MERCREDI • 19 H 50 À 20 H 45	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	DANSE CRÉATIVE	3-4 ANS	SAMEDI • 9 H 30 À 10 H 25	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	DANSE CRÉATIVE	3-4 ANS	SAMEDI • 10 H 40 À 11 H 35	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	DANSE CONTEMPORAINE	6-12 ANS	SAMEDI • 11 H 50 À 12 H 45	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	HIP HOP 1	5-7 ANS	SAMEDI • 13 H 15 À 14 H 10	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	60 \$	
	KATAG	6-9 ANS	VENDREDI • 18 H 15 À 19 H 15	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$	
	KATAG	10-14 ANS	VENDREDI • 19 H 30 À 20 H 45	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$	
	LASER TAG	11-15 ANS	SAMEDI • 13 H À 14 H 30	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	115 \$	
	PARKOUR	8-14 ANS	DIMANCHE • 13 H 30 À 15 H	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	80 \$	
	PARKOUR	8-14 ANS	DIMANCHE • 15 H 15 À 16 H 45	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	80 \$	
	MULTISPORTS	2-3 ANS	DIMANCHE • 8 H 45 À 9 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	160 \$	
	MULTISPORTS	4-6 ANS	DIMANCHE • 9 H 30 À 10 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	160 \$	
	MULTISPORTS	2-3 ANS	DIMANCHE • 10 H 30 À 11 H 10	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	160 \$	
	MULTISPORTS	6-8 ANS	DIMANCHE • 11 H 15 À 12 H 10	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	160 \$	
	MINI-TENNIS	6-8 ANS	DIMANCHE • 13 H 30 À 14 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$	
TENNIS JUNIOR - DÉBUTANT	9-15 ANS	DIMANCHE • 14 H 30 À 15 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$		
TENNIS JUNIOR - INTERMÉDIAIRE	9-15 ANS	DIMANCHE • 15 H 30 À 16 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$		
SLACK LINE	7-16 ANS	VENDREDI • 18 H À 19 H	8	HORIZON-DU-LAC	140 \$		
SLACK LINE	7-16 ANS	VENDREDI • 19 H À 20 H	8	HORIZON-DU-LAC	140 \$		
ACTIVITÉS CULTURELLES	DESSIN (DIFFÉRENTS MÉDIUMS)	NOUVEAU	6-10 ANS	MERCREDI • 17 H 30 À 18 H 45	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	65 \$
	DESSIN (DIFFÉRENTS MÉDIUMS)	NOUVEAU	11-15 ANS	MERCREDI • 19 H À 20 H 30	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	65 \$
	PEINTURE ACRYLIQUE	NOUVEAU	6-10 ANS	JEUDI • 17 H 30 À 18 H 45	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	65 \$
	INITIATION PEINTURE À L'HUILE	NOUVEAU	11-15 ANS	JEUDI • 19 H À 20 H 30	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	65 \$
	COURS / CLUB D'ÉCHECS		6-15 ANS	MERCREDI • 18 H 30 À 20 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	105 \$

	ACTIVITÉ	ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT
ACTIVITÉS PARENTS-ENFANTS	KANGOO JUMPS	6-12 ANS	SAMEDI • 10 H À 11 H	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	65 \$
	TENNIS	5-6 ANS	DIMANCHE • 12 H 30 À 13 H 25	8	ÉCOLE DES GRANDS-VENTS	80 \$
	ZUMBA KIDS	4-6 ANS	MERCREDI • 18 H 30 À 19 H 20	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	50 \$

ATELIERS D'UN JOUR	ORIGAMI FÊTE DES MÈRES (PARENTS-ENFANTS)	6-13 ANS	14 MAI • 9 H À 10 H 15	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	LEGO® MINECRAFT - DONJON	6-13 ANS	14 MAI • 10 H 30 À 11 H 45	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	PETITS DÉBROUILLARDS : GLUE GALACTIQUE	4-8 ANS	20 MAI • 10 H À 11 H	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	PETITS DÉBROUILLARDS : OMBRES ET LUMIÈRES	8-12 ANS	3 JUIN • 10 H À 11 H	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	LEGO® CITY	6-13 ANS	11 JUIN • 15 H À 16 H 15	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	DESSIN MANGA	7-17 ANS	11 JUIN • 16 H 30 À 17 H 45	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	ATELIER CULINAIRE FÊTE DES PÈRES (PARENTS-ENFANTS) RECETTE : BATEAU SUR L'EAU (OEUFS)	3-6 ANS	17 JUIN • 9 H 30 À 10 H 30	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$
	ATELIER CULINAIRE FÊTE DES PÈRES RECETTE : WRAP THON ORANGÉ	7-9 ANS	17 JUIN • 11 H À 12 H	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	15 \$

SECOURISME	GARDIEN AVERTI	11-14 ANS	13 MAI • 8 H 30 À 16 H 30	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	65 \$
	PRÊT À RESTER SEUL	9-13 ANS	3 JUIN • 9 H À 15 H	1	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$

**DÉBUT DE LA SESSION DU PRINTEMPS :
SEMAINE DU 24 AVRIL**



PROGRAMMATION ADULTES

	ACTIVITÉ	ÂGE	JOUR ET HEURE	NOMBRE DE SEMAINES	LIEU	COÛT
ACTIVITÉS SPORTIVES	KANGOO JUMPS	16 ANS +	SAMEDI • 11 H À 12 H	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	65 \$
	TENNIS DÉBUTANT ADULTE	16 ANS +	LUNDI • 20 H À 21 H	8	ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE	80 \$
	TENNIS INTERMÉDIAIRE ADULTE	16 ANS +	LUNDI • 21 H À 22 H	8	ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE	80 \$
	ZUMBA GOLD TONING	16 ANS +	VENDREDI • 10 H À 11 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	ZUMBA GOLD	16 ANS +	MARDI • 13 H À 14 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	ZUMBA FITNESS	16 ANS +	MERCREDI • 19 H 30 À 20 H 30	8	ÉCOLE HORIZON-DU-LAC	55 \$
	MISE EN FORME 50+	50 ANS +	LUNDI • 10 H 30 À 11 H 25	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	MISE EN FORME 50+	50 ANS +	MERCREDI • 14 H À 14 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE	YOGA DOUX	16 ANS +	LUNDI • 9 H 30 À 10 H 25	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	PILATES ÉTIREMENTS	50 ANS +	LUNDI • 11 H 30 À 12 H 25	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA FUSION PILATES	16 ANS +	MERCREDI • 15 H À 15 H 55	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA HATHA	16 ANS +	LUNDI • 20 H À 21 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA HATHA	16 ANS +	VENDREDI • 9 H 30 À 10 H 30	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA SUR CHAISE	16 ANS +	VENDREDI • 10 H 30 À 11 H 30	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA MUSCULAIRE	16 ANS +	LUNDI • 18 H 50 À 19 H 50	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	PILATES AU SOL 55 ANS +	55 ANS +	MARDI • 10 H 15 À 11 H 15	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$
	YOGA PRÉ OU POSTNATAL (AVEC BÉBÉ)	16 ANS +	MARDI • 9 H À 10 H	8	CENTRE COMMUNAUTAIRE	55 \$

Événements spéciaux

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE AURA LIEU DU 15 AU 22 AVRIL
SOUS LE THÈME « BÉNÉVOLONS À L'UNISSON! ».

L'action bénévole change la vie de ceux qui font don de soi et de ceux à qui on tend la main. Par passion ou compassion, c'est un geste précieux et souvent essentiel à poser auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Chaque acte bénévole, quel qu'il soit, a un impact bénéfique sur sa communauté. Puissante source de richesse collective, l'action bénévole offre à notre communauté l'occasion de se développer dans un contexte de bienveillance et d'entraide basées sur la solidarité.



SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Fidèle à sa tradition, la Ville honorera ses précieux bénévoles lors d'une soirée de reconnaissance le vendredi 21 avril prochain. Cette soirée festive soulignera l'implication et le dévouement exceptionnel des organismes, et ces derniers y seront conviés prochainement par courriel.



**BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**



Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles pour prendre part à nos événements estivaux. Joignez-vous à notre escouade et contribuez au succès de nos activités et événements spéciaux !

450 472-7310, poste 145 | evenements@vsmsll.ca

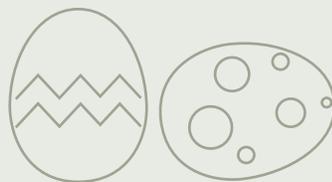


ÉVÉNEMENT FAMILIAL AU SKATEPARK



Le 17 juin prochain, en collaboration avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et l'équipe du populaire centre de skateboard TAZ, nous vous convions à une journée d'initiation à la planche à roulettes et à la trottinette pour toute la famille! Que vous soyez un apprenti ou un as du skateboard, venez vous amuser et échanger avec les équipes sur place. Au programme : DJ avec musique, animation, démonstrations et plaisir garanti ! Tous les détails seront dévoilés prochainement sur notre page Facebook et sur notre site Web.

PÂQUES



À l'occasion de Pâques, diverses activités seront offertes gratuitement au centre communautaire. Plaisir assuré pour vos petits cocos !

PROJECTION DU FILM : VAILLANTE POUR TOUS



Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'un seul rêve : devenir pompier comme son père ! Hélas, à New York en 1930, les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession. Quand les pompiers de la ville disparaissent un à un dans de mystérieux incendies, Georgia y voit une occasion en or. Elle se déguise en « Joe », un jeune homme maladroit, afin d'intégrer l'équipe de pompiers chargée d'arrêter le pyromane. *Vaillante* est une touchante comédie portant sur la famille, le travail d'équipe et le courage de poursuivre ses rêves.

Apportez vos rafraîchissements, du pop-corn sera servi sur place.

Samedi 1^{er} avril

15 h

Centre communautaire

Aucune inscription requise, places limitées.



PRALINE LA LAPINE | POUR TOUS

Venez faire la rencontre de Praline, une ravissante et surprenante lapine, qui a décidé de sortir de son terrier pour venir nous rendre visite pour Pâques. Avec ses grandes oreilles et sa voix douce, Praline captivera vos cocos avec ses histoires cocasses et divertissantes de poules en chocolat, de chasse aux œufs et bien plus.

Samedi 1^{er} avril

Plusieurs plages horaires offertes entre 12 h 30 à 15 h

Centre communautaire

 INSCRIPTION VIA  Voilà!

ANIMATION DE PÂQUES | 3 À 6 ANS

Activité spéciale de Pâques. Au menu : lecture de conte, petits jeux et bricolage thématique.

3 dates possibles : 5 avril, 6 avril, 7 avril

18 h 30 à 19 h 30

Bibliothèque Laurent-Savage

 INSCRIPTION VIA  Voilà!



UN PRINTEMPS EXALTANT VOUS ATTEND À LA BIBLIOTHÈQUE LAURENT-SAVAGE !

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne, via la plateforme  Voilà!

Gratuit pour les citoyens !

La carte du citoyen valide est obligatoire.

TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS

Activité jeunesse : 5 \$

Activité pour adultes : 10 \$

La carte du non-résident valide est obligatoire.

PETIT RAPPEL CONCERNANT LES RETOURS

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter la date de retour des documents empruntés afin de ne pas pénaliser les autres usagers et de favoriser le bon fonctionnement de la bibliothèque. Malgré l'abolition des frais de retard, une procédure de gestion des retards de prêts demeure en place. Les retardataires reçoivent des avis et des appels de courtoisie pour leur rappeler que certains documents sont en retard et qu'ils doivent donc les rapporter rapidement ou procéder à leur renouvellement. En cas de non-retour, la carte du citoyen sera suspendue et ultimement, une facture sera émise pour les livres non remis. Nous vous rappelons d'ailleurs que la chute à livres est accessible en tout temps pour vous permettre de retourner vos documents plus facilement !



Section JEUNESSE

HEURE DU CONTE EN PYJAMA | 3 ANS ET +

Activité littéraire et participative qui comprend la lecture de contes, des étirements et des postures de yoga.

Édition d'avril

Groupe 1 : 13 avril

Groupe 2 : 20 avril

Édition de mai

Groupe 1 : 18 mai

Groupe 2 : 25 mai

Édition de juin

Groupe 1 : 8 juin

Groupe 2 : 15 juin

18 h 30 à 19 h 15

 INSCRIPTION VIA  Voilà!



CLUB DU RAT BIBOCHE | 3 À 6 ANS



Le Club du rat Biboché permet aux enfants de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une foule d'activités ! Les participants prendront part à des animations spéciales, réaliseront des lectures captivantes et relèveront des défis afin de cumuler des coupons pour des tirages. Un cahier d'activités plastifié sera disponible au comptoir de la bibliothèque (uniquement prêté sur place) et permettra d'accumuler encore plus de coupons !

Les animations du Club auront lieu les 15 avril, 13 mai et 3 juin, de 10 h à 11 h.

Inscription à partir du 4 avril, à la bibliothèque ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101.

BINGO YOGA (PARENT-ENFANT) | 4 ANS ET +

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, qui se déroulera du 15 au 21 mai, venez jouer à un bingo spécial yoga ! Différentes positions de yoga seront pigées au hasard et les participants devront les repérer sur leur carte de bingo, puis tenter de les reproduire à leur tour. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour toute la durée de l'activité.

Mercredi 17 mai

18 h 30 à 19 h 15

 INSCRIPTION VIA  Voilà!

BRICOLAGE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES | 4 À 7 ANS

Saviez-vous que le 20 mai est la Journée mondiale des abeilles ? Pour célébrer ces précieux insectes pollinisateurs qui jouent un rôle essentiel dans notre écosystème, venez faire un joli bricolage à leur image !

2 dates disponibles :

Vendredi 19 mai, à 18 h 30

Samedi 20 mai, à 10 h

 INSCRIPTION VIA  Voilà!





PIÈCE DE THÉÂTRE *RÉCUP ET DRAGON* | 6 À 9 ANS

Pour souligner le Jour de la Terre, venez assister à la pièce de théâtre *Récup et Dragon*, présentée par Tricentris. Cette pièce raconte l'histoire d'Amira, une jeune fille qui ne se préoccupe pas des papiers, des cartons et des emballages de plastique qu'elle laisse traîner dans sa chambre. Un soir, alors qu'elle tarde à s'endormir, elle fait la rencontre d'un samouraï, qui vient l'aviser de la menace d'un dragon brûleur de matières recyclables.

Samedi 22 avril

10 h

INSCRIPTION VIA  Voilà!

LIS AVEC POILU | 7 À 10 ANS

Durant cet atelier, les participants pratiqueront, en petit groupe, la lecture à haute voix en compagnie de la zoothérapeute Nathalie Racine et de son chien !

Dimanche 7 mai

Groupe 1 : 9 h à 9 h 45

Groupe 2 : 10 h à 10 h 45

Dimanche 4 juin

Groupe 1 : 9 h à 9 h 45

Groupe 2 : 10 h à 10 h 45

INSCRIPTION VIA  Voilà!



ATELIER ARTISTIQUE JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT | 5 À 12 ANS

Durant cette activité animée par Nous les arts, les jeunes en apprendront davantage sur le processus de fabrication du papier et participeront à un atelier de décoration d'un sac à livres sur le thème de l'environnement.

Samedi 10 juin

10 h à 11 h 30

INSCRIPTION VIA  Voilà!



FABRICATION DE BRACELETS KUMIHIMO | 6 À 12 ANS

Dans le cadre de la Semaine québécoise intergénérationnelle, qui aura lieu du 21 au 27 mai, venez rencontrer des artisanes du Cercle de Fermières pour apprendre à confectionner des bracelets selon la technique Kumihimo !

Samedi 27 mai

10 h à 12 h

 INSCRIPTION VIA  Voilà!



UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, abonnez votre enfant à la bibliothèque et obtenez gratuitement la trousse du parfait bébé-lecteur. Il n'y a pas de plus beau cadeau à donner à son enfant que le goût de la lecture. C'est aussi une occasion privilégiée pour les parents de passer du temps de qualité avec leurs bambins, et pour les enfants de s'éveiller à l'imaginaire et au langage. Cette trousse comprend un livre cartonné et des surprises ! Les enfants d'un an ou moins peuvent obtenir la trousse sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance ainsi qu'une preuve de résidence du parent.



une naissance
UN LIVRE®

ATELIER DE MANGA | 11 ANS ET +

À l'occasion du mois de la bande dessinée, prenez part à un atelier de manga durant lequel vous apprendrez à dessiner un chibi (version simplifiée d'un personnage d'anime) et découvrirez d'autres trucs et astuces pour reproduire différentes illustrations. Une brève présentation du manga et un tirage sont également prévus.

Samedi 6 mai

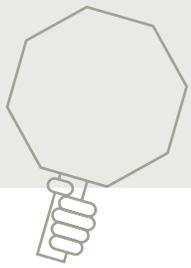
10 h à 11 h 30

 INSCRIPTION VIA  Voilà!





ART ET CULTURE	CLUB PHOTO SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	Devenez membre du club photo pour la saison 2023 ! Les membres bénéficieront de 7 conférences, d'un atelier tous les mois, de plusieurs sorties et des événements spéciaux. Coût d'adhésion : 25 \$ (résident et non-résident)	Janvier à décembre 2023	cpsmsl105@gmail.com www.clubphotosaintemarthesurlac.com
	CERCLE DE FERMIERES	Appuyez le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac en participant à leur rallye pédestre. Vous y découvrirez une partie de votre ville, tout en soutenant un organisme caritatif. Plaisir garanti et prix de participation offerts.	7 mai à 13 h Centre communautaire	luciole42@hotmail.com
	POTINS ET TRICOT	Venez découvrir le tricot, jouer à des jeux de société et faire des rencontres amicales.	Les mercredis à 13 h Centre communautaire	450 623-5094
	DANSE EN CŒUR	Pratiques de danse en ligne pour la saison estivale à compter du 3 mai et jusqu'au 19 juillet.	Les mercredis à 19 h Légion Deux-Montagnes	450 491-5774 danseenceur@videotron.ca danseenceur.ca
COMMUNAUTAIRES	FONDATION ÉMILE-Z-LAVIOLETTE	Parrainez un enfant pour l'achat d'effets scolaires, de l'aide académique ou pour un service de repas. Il est également possible de parrainer un enfant pour les 3 volets au coût de 6,25 \$ par jour.	Offert durant toute l'année	514 945-2231 info@emile-z-lavolette.com www.emile-z-lavolette.com
	REGROUPEMENT ÉCOCITOYEN DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC (RECSMSLL)	Le Regroupement écociroyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac organise sa troisième vente d'arbres en mai prochain. Pour vous procurer un arbre, surveillez la page Facebook du regroupement et les babillards électroniques de la ville.	Mai 2023	514 582-3228 recsmsll@gmail.com
	CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL	Organisme offrant des services et ateliers adaptés aux besoins des familles afin de soutenir les parents : relevailles, halte-garderie, conseils pour l'allaitement, activités parents-enfants, activités sur le développement de l'enfant et plus encore.	Durant toute l'année	450 472-2555, poste 101 info@carrefourperinaiissance.org www.carrefourperinaiissance.org
	COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP)	Procurez-vous des paniers santé composés de fruits et légumes variés via notre boutique. Format individuel (16 \$), pour couple (20 \$) ou familial (24 \$) offerts.	Durant toute l'année	450 472-9469 caa-patriotes@videotron.ca www.aidealimentaire.com
	FONDATION SERCAN	Soutenez la maison de soins palliatifs de la Fondation Sercan en vous procurant de magnifiques bégonias pour offrir en cadeau à l'occasion de la fête des Mères (deux formats offerts). La cueillette devra se faire les 10 et 11 mai, entre 10 h et 16 h, à la Maison Sercan.	Date limite pour passer une commande : 7 mai	450 491-1912, poste 202 www.maisonsercan.ca communication@maisonsercan.ca
	LE CENTRE MARIE EVE	Organisme offrant du soutien aux femmes durant leur grossesse et au cours des deux premières années après la naissance : ateliers de groupe pour mamans et bébés, soutien psychologique, halte-garderie, aide matérielle et références vers d'autres ressources.	Offert durant toute l'année	450 491-1494, poste 5 info@centremarieeve.ca www.centremarieeve.ca
	LA MOUVANCE - CENTRE DE FEMMES	Ateliers offerts gratuitement aux bambins de 3 à 5 ans afin de leur faire découvrir différents sports et activités, stimuler leur motricité fine et leur équilibre. Les ateliers sont animés et supervisés par une éducatrice spécialisée en petite enfance. Inscription par courriel à lesateliersdecouvertes@outlook.com.	Ateliers offerts les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 12 h	450 472-7245 www.lamouvance.ca
	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES	Participe à une aventure en nature qui contribuera à ta réussite personnelle et professionnelle ! Le projet « Persévérant de nature » s'adresse aux personnes de 16 à 35 ans et consiste en une expédition de quatre jours avec un intervenant jeunesse.	Prochaine cohorte : avril à juin 2023	450 974-1635, poste 221 l.bureau@cjedm.qc.ca www.cjedm.qc.ca
SPORTS	CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES/RIVE-NORD	Sports de glisse (ski et planche à neige) pour toute la famille. Plusieurs forfaits disponibles, avec ou sans transport, avec ou sans leçons.	Inscription en novembre et décembre 2023	www.skideuxmontagnes.ca info@skideuxmontagnes.ca
	BASKETLAURENTIDES	Activité de basketball pour les enfants de 6 à 11 ans leur permettant d'apprendre les rudiments de ce sport. Au programme : activités d'apprentissage, exercices, jeux et matchs amicaux dans une atmosphère conviviale.	À partir du 15 janvier, tous les dimanches	514 797-8523 info@basketlaurentides.com www.toutensport.com



VISITES RÉSIDENTIELLES

Ne soyez pas surpris si on frappe à votre résidence entre les mois d'avril et de novembre ! Le Service de sécurité incendie effectue des visites résidentielles afin de veiller à votre sécurité et de vous conscientiser sur différents aspects de prévention. Ces visites ont pour but de vérifier différents points de sécurité dans votre résidence, tels que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, votre panneau électrique et vos extincteurs.



RETOUR DE LA SAISON DU BBQ

Pour bien des barbecues au gaz, le printemps marque la fin d'une longue période sans utilisation. Certains appareils auront passé l'hiver à l'extérieur sous une simple housse, tandis que d'autres auront été entreposés à l'intérieur d'un cabanon. Cette longue période d'inactivité de l'appareil a probablement occasionné des changements qui pourraient entraîner un incendie lors des premières utilisations de la saison.

AVANT LE PREMIER USAGE DE LA SAISON :

- ▷ Retirer toutes les pièces mobiles.
- ▷ Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles.
- ▷ Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites.
- ▷ Si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz (confirmant qu'il y a une fuite), il faut remplacer les pièces défectueuses.
- ▷ Laisser des dégagements d'au moins 2 pieds entre tous les côtés de l'appareil et les matériaux combustibles.
- ▷ Pour allumer : ouvrir le couvercle, ensuite le gaz, puis le bouton de contrôle, et actionner le bouton de démarrage.
- ▷ Ne jamais actionner le bouton de démarrage plus de deux fois.
- ▷ Surveiller en permanence un barbecue allumé.

QUE FAIRE SI LA BONBONNE PREND FEU ?

Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bonbonne, éloignez-vous rapidement et composez le 9-1-1. Ne tentez pas d'éteindre le feu. Notez qu'il faut remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les rapportant au distributeur de propane, qui s'en débarrassera de façon sécuritaire.



VOLS DE VÉHICULES

Au cours des derniers mois, la Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes a constaté une hausse considérable des vols de véhicules sur le territoire. Les vols ont généralement lieu durant la nuit, soit entre 23 h et 6 h du matin, et ciblent majoritairement les modèles de véhicules suivants : **Honda CR-V, Toyota RAV4, Jeep Gladiator et Wrangler ainsi que les Dodge Ram 1500.**

Les voleurs se sont adaptés aux nouvelles technologies, notamment aux dispositifs électroniques de démarrage sans clé, ce qui rend les vols plus difficiles à contrer. À l'aide d'appareils mobiles et de logiciels spécialisés, ils déverrouillent les portières des véhicules en captant le signal émetteur des clés électroniques, puis les volent, tout ça en moins de quelques minutes.

Afin d'éviter d'être à votre tour victime d'un vol de voiture, voici quelques trucs à mettre en place :

- 1** Dissimulez le numéro de série se trouvant sur le tableau de bord de votre véhicule pour éviter que les voleurs puissent facilement le copier;
- 2** Assurez-vous de ranger vos clés intelligentes loin de la porte d'entrée de votre domicile pour empêcher que les voleurs puissent copier le signal, ou déposez-les dans une boîte de protection qui bloque les ondes électromagnétiques;
- 3** Stationnez vos véhicules dans votre garage ou en file indienne dans votre aire de stationnement, de sorte que ce soit plus difficile de quitter votre domicile;
- 4** Procurez-vous une barre antivol pour bloquer le volant de votre voiture ou tout autre système de sécurité afin de rendre le vol plus difficile et de dissuader les malfaiteurs.

La Régie de Police vous rappelle que si vous êtes témoin de comportements suspects durant la nuit, composez immédiatement le 9-1-1, puisque des effectifs de nuit sont prévus afin de pouvoir intervenir rapidement dans ce genre de situation. De plus, des enquêteurs analysent présentement les différents rapports de vol pour tenter d'identifier des suspects potentiels. Merci de votre vigilance et de votre collaboration afin de nous aider à stopper la vague de vols qui sévit actuellement dans nos municipalités.

COLPORTAGE

La Régie de police souhaite également mettre en garde les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac contre des individus effectuant du colportage à propos de consommation d'énergie et d'inspection d'entretoits, dans le but de vendre des appareils de chauffage écoénergétiques ou différents services d'isolation. Aucune fraude n'a été signalée à la suite de ce stratagème, mais la vigilance demeure de mise. Dans ce genre de situation, ne laissez pas entrer d'étrangers dans votre domicile et demandez-leur de voir leur permis, puisque toute forme de sollicitation de type colportage nécessite un permis émis par la Ville. Dans l'éventualité où un individu vous solliciterait sans permis, communiquez avec la Régie de police au 450 974-5300.

NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone	450 472-7310
Cabinet du maire	poste 144
Direction générale	poste 144
Service du greffe	poste 214
Service des communications et des relations avec les citoyens	poste 216
Service de l'aménagement du territoire et du développement durable	poste 120
Service des taxes	poste 100

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE LAURENT-SAVAGE

99, rue de la Mairie

Bibliothèque Laurent-Savage	poste 101
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	poste 145

GARAGE MUNICIPAL

2960, boulevard des Promenades

Service des travaux publics et hygiène du milieu	poste 111
Services techniques et ingénierie	poste 116

RÉGIE DE POLICE 450 974-5300

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 450 472-2796

URGENCES 911



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Rédaction des textes et coordination :

Karine Paris, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Mise en page et infographie : Crocus la boîte

Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.

Distribution : Postes Canada

Tirage : 8 200 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements. Elle est distribuée gratuitement, dans tous les foyers marthelacquois, et publie majoritairement des photos prises par ses citoyens et par le Club Photo Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

vsmsll.ca  

Le *Vision sur le Lac* est imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

